

## RAPPORT DE MAJORITE DE LA COMMISSION

### Chargée d'examiner l'objet suivant:

### **Postulat Yves Ferrari et consorts – une journée hebdomadaire sans viande ni poisson... un pas alimentaire vers la société à 2000 W**

Monsieur le Conseiller d'Etat, Jean-Claude Mermoud, Chef du Département de l'économie (DEC), accompagné de M. Frédéric Brand, Chef du service de l'agriculture (SAGR,DEC) ont participé à la séance. Mme Sophie Métraux, secrétaire de commissions parlementaires, a pris les notes de séance. La commission lui en est reconnaissante et la remercie vivement pour cette prestation.

#### Contenu du postulat

En ouverture de séance la parole est donnée au postulant qui indique que l'alimentation, dont l'impact est non négligeable, a été à son avis quelque peu oubliée par le programme de législation, que son postulat ouvre une réflexion sur ce qui est le plus gourmand en terme énergétique dans notre alimentation.

"La consommation" du capital viande (mais non l'exploitation du revenu de ce capital, tel que le lait par exemple) induit d'importants problèmes tant écologiques que sociaux.

Que l'on pense par exemple aux tonnes de fourrage nécessaires à l'alimentation des bovins, impliquant déforestation et accaparement de terres arables au seul profit de notre surconsommation de viande, alors que sur la planète bon nombre de gens peinent à se nourrir. Il ajoute encore qu'en terme d'impact écologique, un kilo de viande est par exemple, égal à plus de 200 km parcourus en voiture.

Conscient que les contraintes environnementales imposées aux agriculteurs suisses sont beaucoup plus importantes qu'ailleurs dans le monde, le postulant relève encore que son postulat n'est pas une attaque envers l'agriculture de ce pays mais qu'il vise à peser sur les importations.

M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud relève que le Conseil d'Etat a été surpris par le dépôt de ce postulat mais qu'il est encore plus déconcertant que son traitement revienne au département de l'économie plutôt orienté par la notion du libre-choix.

Si l'idée de favoriser les produits indigènes et de saison est partagée par le DEC, il tient à relever que l'art. 23 de la nouvelle loi sur l'agriculture y veille d'ailleurs déjà. Le département ne voit, par contre, pas dans quelle mesure il s'agirait d'appliquer la politique volontariste demandée par le postulat.

- La part de l'agriculture suisse dans l'effet de serre a diminué ces dernières années, passant de 11,7 % à 7 %. Il s'agirait dès lors de ne pas décourager l'agriculture du Pays. En outre, il semble qu'une réflexion sur la consommation d'eau (telle que menée par P. Brabeck (Nestlé) notamment) soit plus pertinente qu'une réflexion sur la consommation de viande.

- La consommation de viande en Suisse par année et par habitant est modérée. Un helvète consomme annuellement 55 kg de viande en moyenne alors que les Etats-Unis arrivent à 127 kg par habitant.

- Dans la plupart des établissements de restauration de l'Etat des efforts sont faits en matière d'équilibre alimentaire, particulièrement par le biais de labels tels que "fourchette verte".

Certes le choix de menus végétariens à la carte est laissé libre à ces établissements mais le Département n'entend pas décréter un jour en particulier sans viande, ni poisson.

#### Discussion générale

Il est précisé que l'entier du processus de production d'un kilo de bœuf requiert 15'000 litres du précieux liquide. En comparaison un kilo de maïs, gourmand en eau, en demande 900 litres.

Il est répliqué qu'une grande part d'eau de pluie intervient dans les chiffres cités. Que sur les 3'100 millions de litres d'eau utilisés dans la vie d'un bovin, 3'060 millions sont de l'eau de pluie pour faire pousser la culture...

D'ailleurs chaque année en Suisse, 11 hectares de surfaces forestières rognent sur les terres agricoles.

#### Ce postulat est-il une atteinte au libre choix ?

Un député voit dans ce postulat une démarche visant à faire le bonheur et la santé des gens contre leur volonté.

Il est rajouté qu'il est inadmissible de vouloir ainsi s'immiscer dans les libertés individuelles des citoyens.

Tout le monde ne consomme pas quotidiennement de la viande. Pour certains, c'est un choix, mais d'autres n'ont guère d'alternative face à leur situation financière.

A la remarque que les végétariens n'ont souvent pas le choix, il est rétorqué que dans les écoles, cantines et les restaurants d'Etat comme d'ailleurs dans les établissements privés, une offre intéressante de menus est faite aux clients.

### Rôle de l'Etat

Si certains membres de la commission peuvent partager un bon nombre de préoccupations quant aux productions nuisibles dans les Pays du Sud, il est par contre estimé que le Grand Conseil n'est pas le lieu opportun pour traiter ce sujet. Sur l'échelle des priorités des tâches incombant à l'Etat dans le domaine de l'alimentation, la principale préoccupation doit être d'assurer la suffisance de nourriture à l'ensemble des citoyens.

Le rôle d'un label tel que celui de "fourchette verte" est également évoqué.

De même qu'il est précisé que la frontière entre l'éducation et une intrusion dans la vie des familles s'avère parfois floue.

Le Chef du DEC tient à souligner qu'une très grande attention est portée à ce qui est servi aux jeunes en milieux scolaires et que beaucoup d'efforts de sensibilisation sont déjà mis en œuvre.

### Une attaque contre l'agriculture suisse ?

Cet angle de la réflexion provoque un débat très nourri.

Il est notamment relevé que

- Au vu de l'importance des bovins pour l'agriculture suisse, le postulat s'avère être une entrave
- Que la proposition touche de plein fouet l'agriculture de montagne
- Que 80 % des surfaces agricoles sont destinées au fourrage

Ce à quoi le postulant réplique:

*qu'il n'est pas question d'attaquer l'agriculture suisse, mais qu'il s'agit pour lui de peser sur les importations de fourrage et de viande.*

Le Conseiller d'Etat précise :

*si de fortes concentrations d'animaux sont constatées et problématiques en Amérique et en Argentine, cette réalité n'est toutefois pas la nôtre puisque sur un alpage suisse seules deux vaches à l'hectare pâturent.*

Par ailleurs 80 % de la viande consommée en Suisse est produite dans le pays. A savoir, près de 100 % pour le veau, plus de 90 % pour le porc, 85 % pour le bœuf, 50 % pour le mouton et le poulet.

### Manger végétarien un gage de bilan écologique positif ?

Il est relevé avec pertinence que les reproches en terme de pollution et de consommation d'énergie (transport, emballage et stockage) relatifs à la production de viande sont également, pour citer un

exemple, imputables aux fruits et légumes importés au gré des saisons.

### Conclusion

Dans sa grande majorité, la commission n'est vraiment pas convaincue par ce postulat.

A la proposition émise par plusieurs députés de le retirer, le postulant refuse et argumente que si son postulat dérange il est utile d'en discuter.

Par 10 non, 2 oui et une abstention la commission propose au Grand Conseil de ne pas renvoyer ce postulat au Conseil d'Etat.

Un rapport de minorité est annoncé.

Vallamand, le 30 juillet 2010.

Le président :  
(Signé) *F. Haenni*